2XSLCY 3X70+3G10 0,6/1 KV NOIR TGL

Code article : 14163474

Données techniques

Âme :	cuivre nu souple, classe 5
Isolation :	polyéthylène réticulé (XLPE)
Câblage des conducteurs :	couches concentriques
Assemblage :	ruban polyester
Blindage général :	tresse en cuivre étamé taux de recouvrement ≥ 75%
Écran général :	ruban aluminium/polyester
Gaine externe :	PVC noir renforcé, résistant aux UV
Tension de service Uo/U :	600 / 1000 V AC 900 / 1800 V DC
Tension d'essai :	4000 V AC pendant 5 mn
Plage de température :	mobile : de - 5 °C à + 90 °C fixe : de - 25 °C à + 90 °C
Température max. admissible à l'âme :	+ 90°C

Température de court-circuit :	+ 250°C
Rayon de courbure :	semi-mobile : 15 x ø fixe : 8 x ø
Traction statique :	15 N/mm² de section cuivre
Traction dynamique :	50 N/mm² de section cuivre
Repérage conducteurs :	couleurs selon HD 308 S2 : vert/jaune, brun, noir, gris
Marquage :	2XSLCY-JB ROHS
Section (mm²) :	70
Section complète (mm²) :	3 x 70 + 3 x 10
ø gaine externe approx. (2) (mm) :	33,8
Intensité en régime permanent enterré 20°c (1) (A) :	194
Intensité en régime permanent air libre 30°c (1) (A) :	245
(1) :	(1) Intensités maximales (Iz) valables pour : - câble à 4 conducteurs utilisé dans un système triphasé - pose seule sur chemin de câble à l'air libre à 30°C - pose seule dans un sol à 20°C. Si les conditions d'installation sont différentes, par exemple ; groupement de plusieurs câbles, rayonnement solaire, pose en caniveau ou pose enterrée sous fourreau, etc, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction selon NF C 15-100.

Dimensions et poids

Poids article (Kg/Km) :	3200
Poids cuivre (kg/km) :	2551

Conditionnement

Conditionnement :	TGL
Mini de vente (TGL) :	1

Normes et directives

Normes :	VDE 0207 / 0250 / 0295 Protection CEM : EN 55011 / DIN VDE 0875 - partie 11. RoHS : directive européenne 2011/65/UE. Réglementation des Produits de Construction 305/2011. Euroclasse selon RPC : Eca.
RoHS :	Oui
Conforme CE :	Oui

Remarques

Effet de la pollution harmonique, exemple d'un système triphasé avec taux d'harmonique de rang 3 (TH3) :
augmentation des courants dans les phases et le neutre, selon le niveau du taux d'harmonique (voir paragraphe 524.2 de la norme NF C 15-100), pouvant atteindre respectivement jusqu'à 1,5 et 2,5 fois le courant nominal (In), occasionnant des pertes diélectriques supplémentaires.
Les niveaux tolérables pour les tensions harmoniques sur les réseaux basse tension sont détaillés dans les normes IEC 61000-2-1 et 61000-2-2.